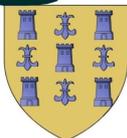


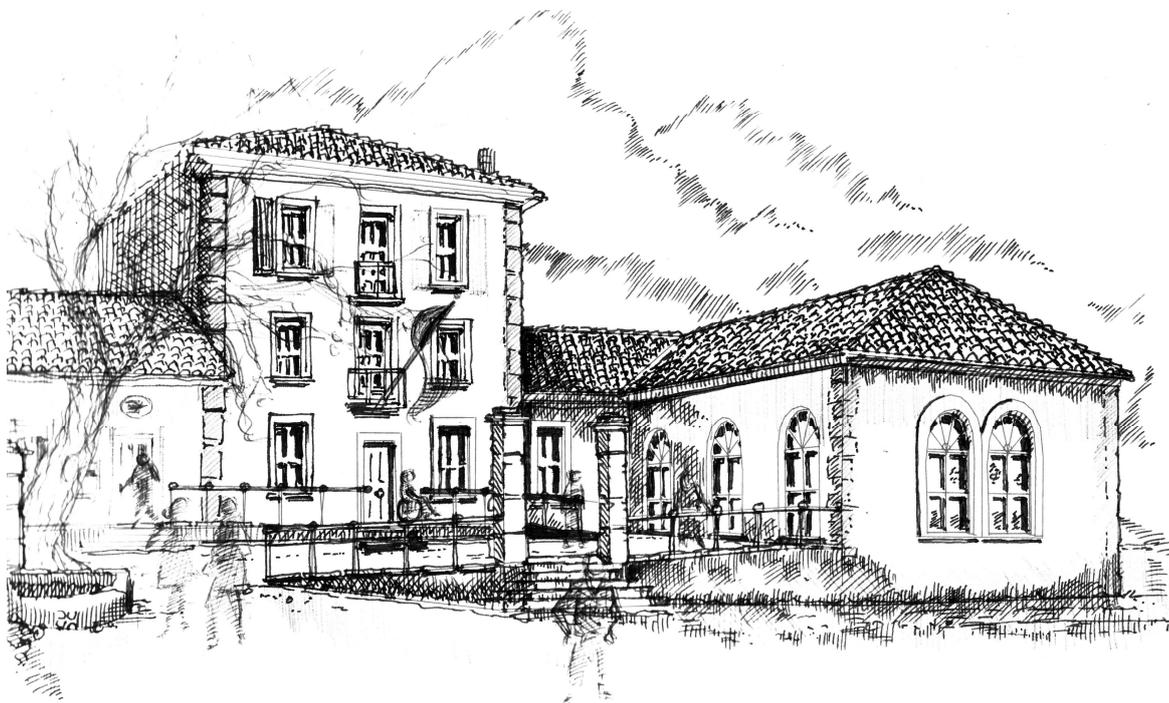
l'Echo Simianais

Bulletin municipal n°19 • décembre 2017



DANS CE NUMÉRO :

	<i>Page</i>
La nouvelle salle polyvalente de Simiane la Rotonde	4
L' ailante, une guerre à mener	6
Le Prieuré de Saint - Pierre	14





INFORMATIONS IMPORTANTES

NUMEROS d' APPEL UTILES

Mairie de Simiane téléphone : 04 92 75 91 40
Mairie de Simiane téléfax : 04 92 75 94 39
Courriel / e-Mail : communedesimiane@wanadoo.fr
Site de la Mairie : www.mairie-simiane-la-rotonde.fr
Numéro d'appel d' URGENCE : **06 07 17 89 33**

HEURES D'OUVERTURE de la MAIRIE, du lundi au vendredi, de 14h à 17h

Le samedi, le Maire et ses adjoints tiennent une permanence au Bureau des élus (à côté de la Poste), de 10h à 12h.

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité.

Monsieur Jérôme Ogerau - Permanences à Banon sur rendez-vous 04 92 36 70 60

dap.alpes-de-haute-provence@culture.gouv.fr

*Le Maire et toute l'équipe
du Conseil municipal ont
l'honneur de vous convier aux
vœux de la Municipalité,
le samedi
13 janvier 2018
à 18 h.
à la salle des fêtes.*



L'Écho Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit - **numéro 19 - décembre 2017.**

Commune de Simiane la Rotonde - Hôtel de Ville - 04150 SIMIANE la Rotonde.

Directeur de publication : M. Louis Laudun. Coordination : Henri Duyn.

Rédaction : Louis Laudun, Claude Wicart, Marie-José Noël, Jean-Pierre Comte, Henri Duyn, Isabelle Oudot, Jean-Yves Meignen

Conception graphique et maquette : Henri Duyn.

Photos : Ulrich Trappschuh, Henri Duyn, Isabelle Oudot, Christi Laliberté..

Impression : Imprimerie Nouvelle, Apt - Imprimé sur papier recyclé. Tirage : 450 exemplaires.

Dépôt légal : Lors de la parution Distribution : La Poste

L'épicerie de notre village (suite)

L'épicerie ne rouvre pas et les questions bien légitimes de la population continuent, d'où le présent propos.

Il convient de rappeler que le bâtiment appartient à la commune, qui s'emploie au mieux à redonner vie à ce commerce.

A ce titre, dans le numéro 18 du mois de juin 2017 du bulletin municipal, l'Écho Simianais, il vous a été précisé que la commission "épicerie" devait rencontrer un repreneur, le 24 juin 2017.



C'est ce qui a été fait et après un long entretien, un accord a été trouvé et a été validé par le Conseil Municipal.

Il en est résulté l'installation à Simiane durant le mois d'août 2017 d'une famille PELISSIER, qui était candidate à la reprise du commerce. On aurait pu penser qu'avec un tel patronyme, la succession d'Alix PELISSIER, qui avait tenu l'une des quatre épiceries de notre village dans les années 50 et 60, aurait dû s'opérer naturellement...

Malheureusement, ceci n'a pas été le cas.

En effet, pour des motifs d'ordre privé, les nouveaux venus, qui avaient quitté travail et maison dans leur département d'origine, la Saône et Loire, ont dû y retourner à la Toussaint 2017, après un court séjour de deux mois et demi à Simiane, sans avoir ouvert l'épicerie.

La municipalité a alors décidé de lancer une large consultation au plan national, qui a donné des résultats au-delà de toute espérance, puisque cinquante-deux dossiers de candidature nous sont parvenus.

Après un examen minutieux de chacun d'eux, cinq candidats ont été retenus.

Ils ont été convoqués pour le 9 décembre 2017, afin que le choix des personnes à retenir soit opéré après un très large échange, permettant d'apprécier et de dégager les diverses qualités et capacités nécessaires à la tenue de l'épicerie.

A l'heure où nous mettons sous presse, les entretiens prévus le 9 décembre n'ont pas encore eu lieu.

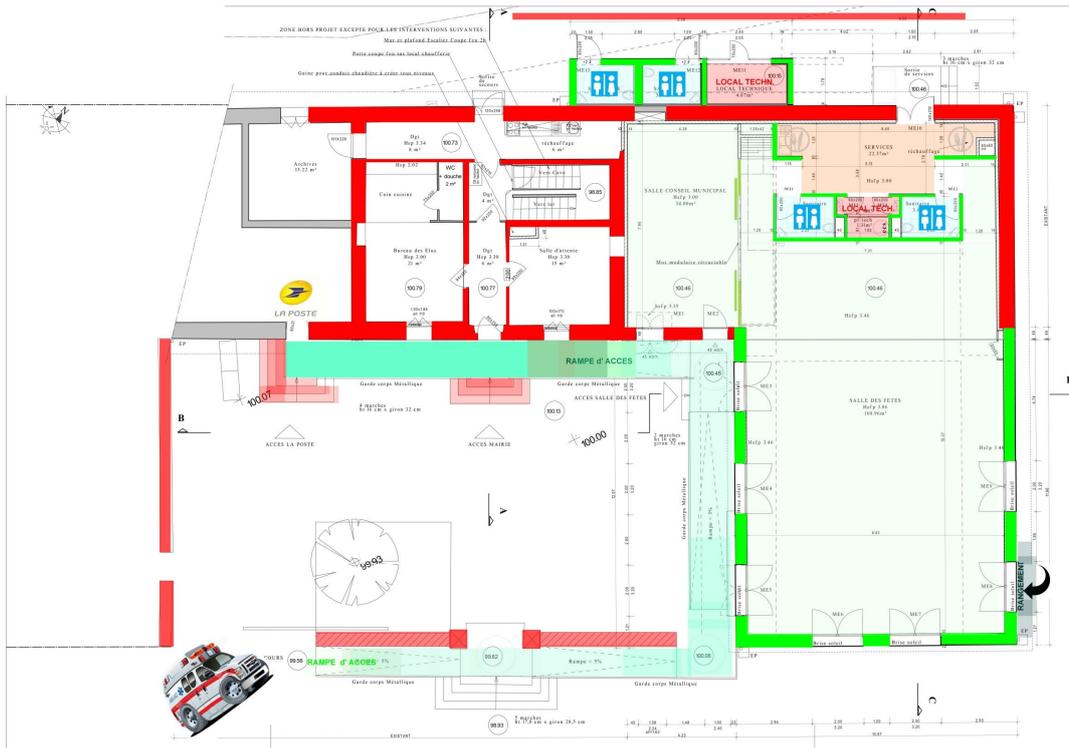
Espérons que le 1er trimestre 2018 sera celui de la réouverture de l'épicerie.

**Le Maire,
Louis LAUDUN**



LA FUTURE SALLE POLYVALENTE

Sa construction devrait être mise en chantier dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de mars 2018. Rappelons que la population a formulé une demande prégnante pour cette réalisation lors d'une réunion publique tenue peu après les élections municipales de 2014.



Bâti existant et préservé

Extension planifiée

Accès aux personnes à mobilité réduite

Sous le vocable "**future salle polyvalente**", c'est en fait la rénovation de l'actuelle salle des fêtes ainsi que son extension. La superficie actuelle est de 116m², devrait être portée à 160m², en plus d'un espace consacré aux services (point d'eau, point chaud...) de 25m² ainsi que d'un espace modulaire de 35 m² qui doit servir de salle du Conseil Municipal et des mariages si le projet de délocalisation de la mairie, actuellement en tranche conditionnelle, était retenu et transformé en tranche ferme. Dans le cas contraire c'est un espace complémentaire dont serait doté la salle des fêtes. Cette dernière comportera des sanitaires adaptés ainsi qu'un chauffage à granulés de bois dont la diffusion de chaleur s'opérera par le sol. Il servira à alimenter tout le bâtiment, école comprise. L'acoustique est également un objectif fort à atteindre.

L'architecture extérieure actuelle du 19^e siècle sera respectée sur recommandation expresse de l'Architecte des Bâtiments de France qui a émis un avis favorable au projet après un examen très poussé du dossier.

LA FUTURE SALLE POLYVALENTE (suite)



A l'origine, le budget prévisionnel de 531 000 euros H.T. de l'ouvrage reposait sur un financement de 50% de subventions, de 30% d'autofinancement par ventes d'immeubles communaux et par 20% de reconduction d'emprunt échus.

Actuellement, nous pensons arriver à 70% de subventions ce qui devrait soit réduire la nécessité de renouvellement des emprunts, soit réduire la part d'autofinancement provenant de la vente des immeubles communaux dont le solde serait affecté à la tranche conditionnelle si elle devenait ferme.

Outre le fait que les normes de sécurité et d'hygiène deviendront respectées, ne doutons pas que cette belle réalisation apportera une amélioration dans les services offerts aux associations simianaises et, de façon plus générale, à tout utilisateur.

Un CONCOURS de PEINTURE à SIMIANE



L'association "Peindre à Simiane" a organisé un concours de peinture avec l'objectif de sélectionner un peintre dont l'œuvre sera exposée dans la rotonde à la saison 2018 durant 3 semaines ; grande motivation et bon challenge pour exposer dans ce si beau lieu.



Une trentaine d'artistes de la région ou de bien plus loin, Digne, Toulon, Marseille et même Versailles ont répondu avec enthousiasme à cet appel.

Le dimanche 19 novembre un public nombreux était venu apprécier l'ensemble de très bon niveau qui était présenté dans le bas de la rotonde et dans la salle renaissance. Et, c'était dans la rotonde en fin d'après midi en présence de monsieur le Maire, qui a souligné tout l'intérêt de cette manifestation "innovante et hors saison", que s'est déroulée la remise des prix.

Le jury composé de Martine Cazin, Jean Pierre Dupont, Olivia Brindel, Didier Thomas et Isabelle Oudot ont remis :

Le premier prix à Florence Frisoni de Sainte Hippolyte du Fort venue du Gard. Son tableau nommé "Hommage à Vilhem" représentant une jeune fille assise de dos avec un oiseau sur l'épaule a donné beaucoup d'émotion à tout le monde.

Les Simianais lui réserveront leur meilleur accueil avec la joie de la revoir et de découvrir toutes les toiles qu'elle accrochera en juin prochain. Des affiches annonceront l'exposition au moment venu.

Le deuxième prix a été décerné à Sylvain Fornaro, artiste Aptois.

Le troisième à Ludovic Salmon, Simianais et benjamin de cette manifestation et Jean Claude Maurel d'Avignon a remporté le quatrième prix.

Cette sélection, qui est le principe de tout concours, s'est avéré très difficile et Isabelle Oudot, organisatrice de cet évènement, tient à remercier tous les participants qui ont fait le succès de ce 1er Concours.

RECAPITULATIF DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Du 01/11/2016 au 15/11/2017

Permis de Construire : **12**

Déclarations Préalables de travaux : **13**

Certificat d'Urbanisme : **18**

Permis de Démolir : **2**

L'AILANTHE, des mesures à prendre

Nous avons dans notre village un arbre qui fait couler beaucoup d'encre sur des courriers envoyés à la mairie et beaucoup de salive lors des discussions entre habitants. Cela est justifié, tant le problème que ce végétal nous pose depuis de nombreuses années, est très préoccupant.



L'*Ailanthus altissima* est un arbre originaire de Chine qui a été introduit en France vers 1750. Ce végétal est arrivé un jour à Simiane, importé par un des habitants, qui en a planté suivant les conseils d'un pépiniériste lui garantissant une croissance rapide. Et ce fut bien le cas car c'est une des particularités de cet arbre de la famille des *Simaroubacées*. Il a une facilité d'adaptation incroyable car très peu exigeant en apport d'eau et ce n'est pas la sécheresse de cette année qui en sera venu à bout. Cette plante a une redoutable faculté de se propager, d'abord par ses semences ailées emportées au loin par le vent, lui permettant une dispersion rapide. Il drageonne très fortement, c'est-à-dire que ses racines tracent sous terre pour émettre de nouvelles pousses resurgissant de terre loin du pied mère. Il fait ses feuilles très vite au printemps, bien avant les autres, en les privant alors très vite du soleil, d'où ce caractère pionnier qui empêche les autres espèces de croître. En très peu de temps il constitue un peuplement important au détriment même de la flore sauvage locale.

Il est important que les habitants de notre village prennent conscience de cette situation et acceptent de se débarrasser de cet intrus. Si un seul plant reste debout, la progression continuera ! C'est donc bien l'affaire de TOUS.

INFORMATIONS OFFICIELLES (suite)



Comment peut-on efficacement lutter contre la prolifération de l'ailanthe ?

- ✚ **L'arrachage manuel** : Procéder dès le printemps, après la germination des graines. **ATTENTION** : Sa sève est allergène, il faut impérativement porter des gants !
- ✚ **Annelage du tronc** : Celui-ci s'opère sur les arbres adultes, au début de l'été quand les réserves radiculaires sont basses ; il faut entailler et écorcer l'arbre jusqu'au cambium près du sol, sur une largeur de 5cm et sur 90% de la circonférence. Il est important de laisser ce petit passage de montée de sève sinon l'arbre réagira en drageonnant violemment. Ainsi l'arbre n'accumulera plus de réserves dans ses racines. Et ses maigres réserves seront vite consommées au printemps suivant. Seulement alors, pourra t'on terminer l'annelage complet et l'arbre qui meurt alors rapidement, puisque la sève ne monte plus. Il faudra bien entendu l'abattre ensuite afin de ne pas risquer de chute inopinée de l'arbre.
- ✚ **Fauchage répété** : Il s'effectue sur toutes les repousses au sol, autour des arbres que l'on veut abattre. Cette technique épuise à fur et à mesure les racines encore actives dans le sol, qui finissent par mourir.

Une fois de plus, une persévérance et des actions de tous sont indispensables pour espérer de voir cette essence disparaître totalement de notre environnement et de ne plus courir le risque de voir le patrimoine de notre village se détruire par cet intrus.

Attention : Le *Sumac vinaigrier (Rhus typhina)* est souvent confondu avec l'Ailanthe.

L' *Ailanthus Altissima* :



Le Sumac :





AU FIL DE L'EAU

Le Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable vient de nous être remis lors de la séance privée du conseil municipal du 13 novembre dernier. Bien entendu nous n'attendions pas de miracle mais les chiffres annoncés, autant pour la réfection des réseaux et des ouvrages (que ce soit en kilomètres pour les réseaux ou en nombre pour les réservoirs) donnent le tournis car nous avons 90 km de réseau d'eau et non moins de cinq bassins, ce qui est énorme pour notre petite commune. Les ingénieurs en charge de ce schéma ont expliqué que notre réseau était en fin de vie et que **les travaux auraient dû être réalisés il y a déjà fort longtemps...** Sans trop entrer dans les détails, vous trouverez ci-dessous, chiffrés, les travaux à effectuer durant les 20 ans à venir, le programme de renouvellement prévisionnel des réseaux et son coût :

Priorité	Travaux	Coût	Coût total Priorité SDAEP
Priorité 1 Année 2020	Renouvellement du réseau Eyrouse - Taurelon	1 200 000,00 €	1 355 000,00 €
	Raccordement zone constructible hameau Carniol	35 000,00 €	
	Maillage Cheyran - Village	120 000,00 €	
Priorité 2 Année 2025	Renouvellement du réseau Taurelon - Curnier	850 000,00 €	1 513 500,00 €
	Renouvellement du réseau Estèves - Cheyran	663 500,00 €	
Priorité 3 Année 2030	Renouvellement du réseau Taurelon - Petit Bassin	600 000,00 €	600 000,00 €
Priorité 4 Année 2035	Renouvellement conduite Captage Chavon - Réservoir Grand Bassin	675 000,00 €	675 000,00 €
Priorité 5 Année 2037	Remplacement des antennes en PolyVinylChloride à risque de Chlorure de Vinyle Monomère	600 000,00 €	600 000,00 €
Priorité 6	Remplacement du reste du réseau de la commune (Hors Horizon SDAEP)	4 500 000,00 €	0,00 €
TOTAL POGRAMME RENOUVELLEMENT DES RESEAUX			4 743 500,00 €

Programme de réhabilitation des ouvrages :

Concernant les cinq réservoirs, il faut prévoir leur réhabilitation à l'horizon de 2025, pour un montant de **360 000,00 €**. A ce chiffre, il faut ajouter le captage de la source de Chavon avec sa réfection et sa mise aux normes pour un coût de **30 000,00 €**.

Renouvellement des compteurs d'eau :

Le parc des compteurs d'eau de la commune de Simiane La Rotonde date de plus de 40 ans. Il est bon de rappeler que la législation nous oblige de changer les compteurs tous les 15 ans. Ce caractère vieillissant des compteurs conduit à des anomalies de comptage et notamment à une sous-évaluation des volumes facturés. Nous proposons le renouvellement de l'ensemble des compteurs d'eau de la commune, d'ici 2018. Le coût de ces travaux est estimé à **50 000 €**.

Nos sources :

La commune a arrêté l'exploitation du captage de **Chavon** depuis l'année 2006 en raison de la présence de pesticides et de bactéries dans l'eau prélevée. Le volume journalier moyen produit par le captage de Chavon est évalué à 146 m³ / jour à certaines périodes de l'année,

AU FIL DE L'EAU (suite)



ce qui devrait permettre d'assurer jusqu'à environ 50 % du besoin de la commune. **La remise en service du captage de Chavon présente donc un grand intérêt pour la commune et permettra de réduire les volumes achetés au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable.**

Un traitement par UV déjà installé au niveau du réservoir de la Rotonde permettrait un traitement contre les bactéries et les virus des eaux arrivant du captage de Chavon. Pour la remise en service de ce captage, un traitement des pesticides devra être mis en place. Nous proposons l'installation d'un filtre à charbon actif en grain afin de supprimer les pesticides et de réduire les odeurs. L'analyse des fiches Agence Régionale de Santé montre que le captage de Chavon est conforme sur l'ensemble des paramètres chimiques. La seule non-conformité est la présence de pesticides et de bactéries.

La mairie a arrêté également l'exploitation du captage de **Carniol** pour des problèmes de qualité. Cependant, le débit fourni par ce captage reste faible et variable sur l'année. **Ainsi, la remise en service du captage de Carniol ne présente pas d'intérêt pour la commune.**

Malgré les économies d'eau dues au changement des conduites défectueuses et le remplacement des anciens compteurs par de nouveaux plus précis qui vont augmenter la consommation des usagers de $\pm 20\%$ nous serons dans l'obligation d'augmenter le prix du m^3 d'eau dans les années à venir. Le schéma directeur préconise une augmentation de 50 centimes le m^3 toute tranche confondue dès 2018, le conseil municipal décidera.



LES STATIONS D'EPURATION

Comme il avait été indiqué dans **l'Echo Simianais numéro 16**, certaines de nos stations sont complètement hors normes ou hors d'usage. Nous avons attendu de terminer le schéma directeur de l'eau (*celui-ci prenait beaucoup de temps à nos employés communaux, pour en rajouter un deuxième*) pour mettre en place celui de l'assainissement. Lors de la séance du conseil municipal du 10 novembre dernier, l'ensemble des conseillers a voté pour la mise en route de ce schéma, nous vous rappelons que sans l'établissement de ce schéma directeur, il est impossible d'avoir des subventions. Bien entendu, des rendez-vous étaient déjà pris avec des sociétés pour avoir des devis, nous devrions les avoir rapidement. Ce schéma directeur sera beaucoup plus rapide à faire car une partie des études a déjà été réalisée par le Conseil Départemental, il ne devrait pas dépasser la durée de dix mois.



VIE SOCIALE

L'Association SARAHOME

Une nouvelle association s'est créée à Simiane, ayant pour titre "Sarahome". L'association, présidée par Véronique CUREL, s'est donné pour objectif de lever des fonds, de trouver des appareillages et matériels destinés à aider les familles d'enfants souffrant d'un handicap moteur, en améliorant les équipements dont ont besoin les enfants, en rendant plus accessible leur domicile et en facilitant ainsi leur quotidien. L'association a comme autre but de mettre en place des actions d'information, de communication et de promotion concourant à développer l'entraide et la solidarité envers les familles. En dernier lieu, l'association a également pour objet de mener des actions caritatives permettant de collecter les sommes nécessaires à la réalisation de son action.

Car les gestes que l'on fait automatiquement, sans même y penser, les endroits de la maison que l'on arpente sans difficulté mettent à l'épreuve au quotidien les personnes handicapées moteur ainsi que leur famille. Permettre à ces personnes et aux enfants de rester vivre dans leur maison, au sein de leur famille, nécessite d'adapter l'habitat et les équipements. Ces aménagements ont un coût que bien souvent les familles ne peuvent pas assumer, malgré les aides accordées par les organismes sociaux.

La fille de Gilles et Véronique CUREL, Sarah, que beaucoup de simianais connaissent depuis son enfance, est aujourd'hui âgée de 17 ans. Sarah qui souffre d'un lourd handicap moteur depuis sa naissance a suivi sa scolarité à l'école de Simiane et au collège de Banon. Totalement dépendante, elle est depuis 4 ans accueillie dans un IME (Institut Médico- Educatif) qui reçoit les jeunes jusqu'à leurs 18 ans. Malheureusement le manque cruel d'établissements pour adultes handicapés moteurs proposant de l'internat dans la région oblige Gilles et Véronique à envisager une solution en externat ou en demi-pension.



Photos, avec l'accord de Gilles et Véronique CUREL

Sarah va donc habiter dans la maison familiale. Avec l'aide de professionnels, Gilles et Véronique ont prévu des travaux d'adaptation du logement et l'achat de matériel approprié qui permettent à Sarah de vivre dans le confort et le bien-être dont elle a besoin.

S'ils ont pu bénéficier de financements de la part de la

VIE SOCIALE (suite)



MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Aménagement de l'Habitat), du CCAS de la Commune, la somme restant à leur charge reste importante.

L'association Sarahome a fixé le montant de son adhésion de base à 15 € pour l'année. En vue de lever les fonds nécessaires pour réaliser les aménagements prévus l'association a déjà proposé des soirées de solidarité :



le 28 octobre avec un concert, à Banon et le 23 décembre à 20h30 avec une pièce de théâtre "Le père Noël est une ordure" à la salle des Fêtes de Simiane.

D'autres manifestations seront organisées en 2018. Nul doute que les simianais seront nombreux à y participer. Car, l'association "Sarahome" a vocation à perdurer dans le temps pour apporter son aide et accompagner d'autres familles.



Le Père Noël est une ordure !



Une pièce de théâtre de : Josiane BALASKO, Marie-Anne CHAZEL
Christian CLAVIER, Gérard JUGNOT, Thierry LHERMITTE, Mise en scène de Bernard CASSUS SOULANIS
Bruno MOYNOT

Réservation (places limitées) Tel. 06 50 16 12 62

VIE SCOLAIRE



Le 4 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Ils ont retrouvé la même équipe d'enseignantes: Dominique DUPUY, la Directrice, Marina GUISTI qui a la charge de la classe maternelle et du CP et le personnel communal habituel: Marie-Yvonne, Martine, Carole, Christine (en remplacement de Cyntia) et Myriam. L'effectif des élèves atteint à ce jour 44 enfants. A la demande de la majorité des parents d'élèves, le temps scolaire est revenu à la semaine des 4 jours.

Les vacances d'été ont permis la réalisation de certains travaux de réfection des locaux et de sécurisation de l'école, notamment l'installation d'un visiophone à la porte d'accès à la cour, la peinture des murs et la pose d'un lino dans la classe de 1ère section. Avec l'apport d'ameublement supplémentaire, les petits peuvent apprécier leur nouvelle classe aux couleurs pastel, joliment réorganisée et de façon fonctionnelle par Marina.



La VIE ÉCONOMIQUE du VILLAGE

Le CAMPING de VALSAINTES

Peu de Simianais connaissent vraiment bien notre camping, situé en bordure du Parc Naturel du Luberon et du Calavon. En effet, quel simianais penserait passer ses vacances d'été à moins de cinq kilomètres de son domicile ?

Cela fait déjà plus de trente ans que PAUL SALMON avait établi cette structure de 25 emplacements sur la propriété familiale (*une ancienne verrerie du dix-septième siècle, aux allures de château*), située hors des sentiers battus et en bordure de forêt.



Dans cet oasis de calme et de nature, outre les parcelles traditionnelles viabilisées et dédiées aux tentes et aux caravanes, on y trouve aussi 7 chalets entièrement aménagés (pour 4 à 6 personnes), une épicerie de première nécessité, une buvette ainsi que des sanitaires confortables et équipés.

Pour vos loisirs, on y bénéficie d'une piscine, ainsi que de nombreux jeux de plein-air pour les enfants. Cette structure est idéale pour recevoir des groupes (*séminaires, mariages, etc.*) et agencée pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Vu sous l'angle du sportif, le camping propose un accueil pour les cyclistes, les randonneurs et les cavaliers. Ouvert d'avril à la mi-octobre, le Camping de Valsaintes reste un lieu de villégiature très abordable pour les familles, à proximité des Jardins le l'Abbaye.

Les ATELIERS de KATAROS

C'est un vrai professionnel de la restauration qui a décidé de s'établir dans notre village. Fort de ses nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'hôtellerie et de l'évènementiel, PIERRE ENDERLIN nous propose ses services de traiteur de qualité.

Chaque jour, de succulents petits plats gourmets (*à emporter*) vous sont proposés afin de rendre la vie quotidienne des villageois encore plus agréable.

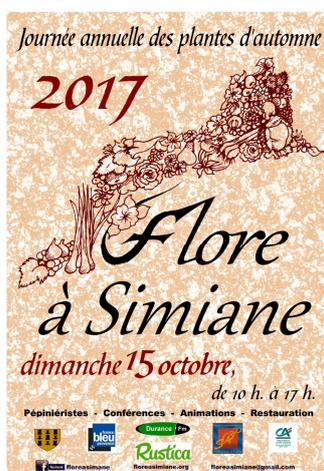
Tous ses produits sont issus de l'agriculture biologique ou de la production locale.

Pierre a créé son laboratoire culinaire à son domicile, dans le bas-village mais il se déplacera volontiers chez vous à l'occasion d'une fête ou afin de dispenser des cours de cuisine haut de gamme.

Les escargots à la crème, volaille sauce tapenade ou au curry léger, noix de Saint-Jacques, blanquette de veau ou encore les produits frais de la chasse ou de la pêche vous attendent pour vos repas de fête ! Et... Bon appétit !



FLORE à SIMIANE : Troisième édition



Le dimanche 15 octobre 2017, la place René Char s'est, pour la troisième année consécutive, parée de mille couleurs végétales. Flore à Simiane, notre journée automnale des plantes, a accueilli cette année plus de 3000 personnes. Cela sous un soleil magnifique avec 35 exposants. Deux conférences très écoutées ont animés cette journée, mais aussi les démonstrations de cavage de truffe, les ateliers de gravure, les ateliers de nichoirs à oiseaux, les démonstrations de curage de fossé avec des chevaux.... Le public et les exposants ont très largement manifesté leur enthousiasme devant l'organisation et la quiétude de notre village. Les différentes propositions de restaurations ont été prises

d'assaut et le château de Simiane, exceptionnellement ouvert gratuitement ce jour-là, a vu plus de 250 personnes avec un sondage démontrant une grande diversité d'origine géographique.



L'équipe organisatrice est donc très motivée et prépare déjà l'édition 2018 qui aura lieu le dimanche 21 octobre. Pour cela une association Flore à Simiane est en création, elle aura aussi la charge d'animer les actions de bénévoles pour l'embellissement du village.



LES PAGES D'HISTOIRE

Le PRIEURE de SAINT PIERRE

Il est inutile de le chercher dans l'actuel patrimoine bâti du village. Les restes du plus ancien établissement religieux de Simiane reposent sous les constructions modernes édifiées au Faubourg au cours des XVIIIe, XIXe et XXe siècles..

Après les invasions barbares qui ont ravagé la Provence du Ve au Xe siècle (Lombards, Saxons, Sarrazins) le Pays d'Albion se reconstruit au XIIe siècle sous l'impulsion des AGOULT, bâtisseurs de châteaux, protecteurs des villageois et généreux donateurs de terres aux ordres réguliers afin d'y implanter des monastères.

Cette politique de colonisation a été initiée par LAUGIER, évêque du diocèse d'Apt de 1103 à 1130 et lui-même issu du lignage des AGOULT. C'est lui qui a fait appel aux moines bénédictins de Villeneuve-lez-Avignon pour créer dans les seigneuries de sa famille abbayes et prieurés comme à Lagarde, Villeseche, Ferrassières, Saint-Trinit, Sault et à Simiane le prieuré dédié à Saint-Pierre. Une bulle du pape Gelase II en 1119 en confirme l'existence, ce qui situe la fondation du prieuré Saint-Pierre entre 1103 et 1119. (Plus tard, les AGOULT poursuivront ces donations en faveur des Cisterciens à Sylvacane en 1147, Sénanque en 1148 et Valsaintes en 1184).

L'enceinte prieurale correspondait aux limites de notre actuel faubourg, de la montée du faubourg à l'est jusqu'à la maison Rancé à l'ouest et sur tout le plat situé au pied de la butte sur laquelle est bâti le village. Un mur délimitait ce périmètre occupé par l'église et ses dépendances, le cimetière qui l'entourait et les champs environnants.



LES PAGES D'HISTOIRE (suite)



L'église occupait l'emplacement allant de la maison Ponzo à notre monument aux morts. Nous n'en possédons pas de description mais l'église Saint Christol d'Albion dans sa partie sud peut nous en donner une image avec sa double nef (*), l'une pour les moines, l'autre pour les paroissiens. Saint-Pierre reste la cure du village jusqu'à ce que Sainte-Victoire, édifiée à partir de 1520 et consacrée le 28 octobre 1620 par messire Jehan Pelissier, évêque d'Apt et natif de Simiane, la remplace. Ainsi au début du XVIIème siècle l'église prieurale, quoique en très mauvais état, était encore debout. Avec la construction des écoles (actuellement groupe scolaire, poste, salle des fêtes) en 1880, l'église disparaît du paysage simianais.

Le cimetière, commun aux moines et aux villageois, entourait l'église et se prolongeait à l'est jusqu'à l'actuelle montée du Faubourg, sur l'emplacement de l'auberge du faubourg, de la bibliothèque et de la maison Castor. Un acte de vente établi en l'étude Vaugine en 1735, nous renseigne sur le devenir du cimetière Saint Pierre. Le cimetière avec ses dépendances, fut vendu aux enchères par la communauté de Simiane représentée par Jean-Joseph Montjallard, bourgeois, premier consul de la cité, pour la somme de 303 livres à un négociant de ce lieu et dernier enchérisseur. La fin de l'acte vaut la peine d'être citée : par mesure de précaution, sont priés "consul et communauté d'agir et poursuivre ceux qui ont démoli l'ancienne église appelée Saint-Pierre qui se trouvait dans le dit cimetière et pris et enlevé les pierres de la dite ancienne église et les murailles du cimetière". Ceci prouve qu'il y avait encore au milieu du XVIIIe siècle des pierres à voler et des voleurs à punir.

Au Moyen-âge, les moines de Saint-Pierre, peu nombreux, quatre ou cinq à la fois, avaient une double mission. Mission religieuse, bien entendu, avec la succession quotidienne des offices liturgiques et mission pastorale auprès de la population villageoise avec la célébration des baptêmes, des mariages, des offices funèbres. Mais ces moines avaient aussi un rôle économique très important car le prieuré fonctionnait comme une exploitation agricole allant du défrichement des terres, semailles, récoltes, en embauchant les paysans du village. La toponymie est encore là pour nous rappeler cette activité agricole. Sur la "place des aires" (l'actuel parking situé devant la salle des fêtes) on battait le blé. Les "Granges de Saint-Pierre" et le "Château des Granges" marquent l'emplacement des bâtiments où les moines engrangeaient les récoltes.

Neuf siècles ont passé depuis l'installation des moines au prieuré Saint-Pierre qui allait devenir durant le Moyen-âge le centre actif de Simiane, jusqu'à l'escalade des maisons de notables au XVIème siècle sur les pentes de l'éperon rocheux coiffé par le château et sa Rotonde.

(*) ainsi que l'église haute de Saint-Michel l'Observatoire, l'église de Saint-Trinité, celle de Saint-Hilaire, celle de Saint-Jules de Ferrassières

